

La France, pays comique... un fiché S fait voler un drone près de Bercy et est remis en liberté

écrit par Claude t.a.l | 7 novembre 2016



La France, pays comique : fiché S (« radicalisé ») + bracelet électronique + drone au dessus de l'ex Palais omni-sports de Bercy (appelé dorénavant accorhotels arena) = présumé innocent.

http://www.lepoint.fr/societe/paris-un-fiche-s-fait-voler-un-drone-pres-de-bercy-02-11-2016-2080126_23.php

Benoît Rayski :

Un fiché S fait voler un drone près de Bercy ! Et ? Et rien ...

Il ne faisait rien de mal le gars . Pour se détendre il faisait juste voler un drone près de Bercy, le ministère des Finances. La police l'a interpellé. Et l'a identifié comme étant un **fiché S**. Rien de grave. De surcroît, les policiers ont découvert qu'il était **porteur d'un bracelet électronique**. Rien de grave non plus.

C'est banal tout ça. Vous, moi, nous tous, fichés S et porteurs de bracelets électroniques, allons fréquemment du côté de Bercy faire voler nos drones.

Mais les policiers, très, trop zélés, ont signalé l'individu au parquet. Le dit parquet s'est enquit de la nature du drone. L'ayant examiné, les policiers ont

certifié qu'il n'était pas porteur d'une bombe. Le parquet a alors estimé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre l'innocent promeneur et l'a fait remettre en liberté.

On vit dans un pays de fous. Un pays où le grotesque le dispute au burlesque. Un pays où les lois, quand elles contreviennent aux règles du vivre ensemble et de l'identité heureuse, ne sont pas appliquées. Un pays où les lois ne sont pas adaptées à la situation nouvelle dans laquelle est plongée la France. Des fichés S par milliers, des djihadistes tout aussi nombreux, des racailles adeptes de la charia... Et ? On fait ce qu'on peut. C'est-à-dire pas grand-chose. Ou quasiment rien.

La loi française permet en effet à un fiché S de faire mumuse avec un drone. Elle ne lui interdit pas non plus de se déplacer avec un bracelet électronique. Les deux assassins du père Harel à Saint-Etienne-du-Rouvray en avaient un. Ils ont pu sans difficulté se rendre dans l'église du malheureux prêtre. Et ce fameux bracelet n'a pas empêché l'égorgeage ...

Le fiché S est a priori potentiellement dangereux. Et s'il porte un bracelet électronique, c'est sans doute qu'il s'est déjà rendu coupable de quelque chose auparavant. Mais selon une justice très bienveillante, il bénéficie toujours d'une présomption d'innocence. Rien en effet ne prouve qu'il ait fait des repérages avec son drone pour un éventuel attentat avec un autre drone équipé cette fois en machine à tuer. Rien ne prouve non plus que l'individu en question n'était pas quelqu'un d'extrêmement doux, pacifique et aimant la France et la République. Rien ne prouve enfin que son islamisme radical – c'est pour ça qu'il était fiché selon *Le Point* qui rapporte les faits – ait été autre chose qu'une belle passion amoureuse pour un dieu qui n'est que tendresse et bonté.

Mais aussi absurde, aussi grotesque, aussi abracadabrante que soit cette histoire il vaut peut-être mieux s'arrêter de rire. Si les choses étaient normales, les fichés S feraient l'objet d'une présomption de culpabilité et non pas d'innocence. Si nous ne marchions pas sur la tête, aucun islamiste radical et menaçant n'aurait à bénéficier du bracelet électronique. Il resterait en prison, là où est sa place. Et des camps de rétention pour les fichés S ne seraient ni scandaleux ni inutiles. Mais si cela était fait la France perdrait la place enviable de premier pays comique d'Europe. En attendant ce sont les fichés S qui rigolent. Vous avez envie de rigoler avec eux ?

<http://www.atlantico.fr/decryptage/fiche-fait-voler-drone-pres-bercy-benoit-rayski-2872820.html>